



Engagements du Centre de services scolaire de Montréal

Par Geneviève Laurin, avocate et directrice adjointe

Dans la foulée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée : s'unir pour la jeunesse*, le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) vous fait part de ses engagements :

- 1) **Agir à l'échelle de la métropole** : siéger à une **table de concertation chapeautée par la Ville de Montréal** qui réunirait tous les partenaires (notamment le SPVM, les centres de services scolaires, les CIUSSS et les organismes communautaires) afin d'uniformiser les pratiques en lien avec la transmission d'informations, coordonner les projets spéciaux et prendre des orientations communes en vue d'obtenir l'appui des différents paliers gouvernementaux.
- 2) **Agir à échelle locale, directement dans les communautés** : inciter les acteurs des milieux scolaires (notamment les directions adjointes d'établissements, les professionnel.le.s et les technicien.ne.s en éducation spécialisée) à siéger à des **tables de quartier** afin que les milieux scolaires puissent prendre part aux initiatives locales.